



JEUX PARALYMPIQUES LONDRES 2012

ÉPREUVES RÉCOMPENSÉES PAR UNE MÉDAILLE (50)	HOMMES (27)	FEMMES (19)	MIXTE (4)
	Le programme détaillé des épreuves est joint à la fin de ce document		

QUOTA D'ATHLÈTES	Homme	155
	Femme	70
	Total	225

ATTRIBUTION DE QUALIFICATION	<p>Les places de qualification sont attribuées au CNP et non à l'athlète en personne.</p> <p>En cas d'invitation de la Commission bipartite, la place de qualification est attribuée à l'athlète en personne et non au CNP.</p>
QUOTA MAXIMUM D'ATTRIBUTION PAR CNP	<p>Un CNP ne peut se voir attribuer plus de quatorze (14) places de qualification hommes et sept (7) femmes, pour un quota d'attribution maximum de vingt et une (21) places par CNP, chaque tandem étant comptabilisé comme un (1) athlète.</p> <p>Des exceptions peuvent être accordées dans le cadre des invitations de la Commission bipartite.</p>
ADMISSION DES ATHLÈTES	<p>Pour être admissible à la sélection d'un CNP, chaque athlète doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Être titulaire d'une licence de l'Union cycliste internationale émise par sa fédération nationale de cyclisme ; • Être âgé d'au moins dix-huit (18) ans ou atteindre cet âge avant le 31 décembre 2012 ; • Avoir participé à au moins une compétition internationale de paracyclisme UCI entre le 1er janvier 2010 et le 15 juin 2012 ; et • Être classifié au niveau international avec le statut classification sportive « Révision » ou « Confirmé ».
NOMBRE MAXIMUM DE PARTICIPANTS PAR CNP	<p>Un CNP ne peut pas aligner plus de trois (3) athlètes admissibles à chaque épreuve individuelle.</p> <p>Un CNP ne peut inscrire qu'une (1) équipe à chaque épreuve par équipe.</p> <p>Un CNP peut inscrire au maximum trois (3) athlètes admissibles dans chaque épreuve sur route, dans une même division sportive.</p> <p>Un CNP peut inscrire au maximum cinq (5) athlètes admissibles à chaque épreuve sur route toutes divisions sportives confondues et au maximum trois (3) athlètes dans chaque division sportive.</p>



PRINCIPES DU SYSTÈME DE QUALIFICATION		
MÉTHODE	QUALIFICATION	TOTAL
CLASSEMENT PARACYCLISME UCI DES NATIONS « COMBINÉ » ROUTE ET PISTE DE POUR LES JEUX PARALYMPIQUES ATTRIBUTION AU 31 DÉCEMBRE 2010 (voir en Annexe 1 la liste des épreuves prises en compte dans ce classement)	Les quarante (40) meilleurs CNP en termes de points au classement paracyclisme UCI des nations Hommes « Combiné » Route et Piste pour les Jeux Paralympiques au 31 décembre 2010 se verront automatiquement attribuer une (1) place de qualification hommes.	40 athlètes hommes
	Les vingt-cinq (25) meilleurs CNP en termes de points au classement paracyclisme UCI des nations Femmes « Combiné » Route et Piste pour les Jeux Paralympiques au 31 décembre 2010 se verront automatiquement attribuer une (1) place de qualification femmes. Les places de qualification restantes seront attribuées selon la méthode d'attribution du classement des nations « Combiné » Route et Piste des Jeux Paracyclisme UCI.	25 athlètes femmes
CLASSEMENT PARACYCLISME UCI DES NATIONS « COMBINÉ » ROUTE ET PISTE DE POUR LES JEUX PARALYMPIQUES ATTRIBUTION AU 13 FÉVRIER 2012 (voir en Annexe 1 la liste des épreuves prises en compte dans ce classement)	Le facteur utilisé pour calculer le nombre de places de qualification en fonction du classement des nations UCI Paracyclisme Combiné Hommes sera déterminé en ajoutant les points de toutes les nations puis en divisant ce total par 105. Les points au classement des nations seront ensuite divisés par ce facteur afin de calculer le nombre de places de qualification de chaque CNP, jusqu'à treize (13) maximum. Cette procédure sera utilisée pour définir le nombre de places de qualification chez les hommes pour chaque CNP, jusqu'à un maximum de quatorze (14), y compris les places attribuées par d'autres méthodes.	105 athlètes hommes
	Le facteur utilisé pour calculer le nombre de places de qualification en fonction du classement des nations UCI Paracyclisme Combiné Femmes sera déterminé en ajoutant les points de toutes les nations puis en divisant ce total par 40. Les points au classement des nations seront ensuite divisés par ce facteur afin de calculer le nombre de places de qualification de chaque CNP, jusqu'à six (6) maximum. Cette procédure sera utilisée pour définir le nombre de places de qualification chez les femmes pour chaque CNP, jusqu'à un maximum de sept (7), y compris les places attribuées par d'autres méthodes. L'UCI Paracyclisme se réserve le droit d'apporter des ajustements mineurs au facteur afin d'obtenir le nombre nécessaire de cent cinq (105) places de qualification pour les hommes et de quarante (40) pour les femmes. Le nombre de places attribué sera, la plupart du temps, arrondi à l'entier supérieur. Cependant, à la discrétion de l'UCI Paracyclisme, les chiffres d'attribution comportant quatre dixièmes de point ou moins, pourront être arrondis à l'entier inférieur.	40 athlètes femmes

En outre, l'UCI Paracyclisme appliquera un système de « réserve » aux places de qualification de chaque CNP, afin de protéger la viabilité de chaque épreuve. Le CNP devra confirmer la participation de chaque athlète qualifié dans une catégorie spécifique afin de conserver la place de qualification correspondante.

ATTRIBUTION SUR INVITATION DE LA COMMISSION BIPARTITE	Dix (10) hommes et cinq (5) femmes admissibles seront sélectionnés sur invitation de la Commission bipartite UCI-CIP. Afin que la requête d'invitation soit présentée à la Commission bipartite, l'UCI doit recevoir au maximum deux (2) demandes pour les hommes et deux (2) pour les femmes au format officiel, par écrit, de la part du CNP concerné. L'athlète devra être classé au niveau international avec un statut de classification sportive « Revision » ou « Confirmé ».	10 athlètes hommes
	L'attribution bipartite sera principalement, mais pas uniquement, basée sur les éléments suivants : <ul style="list-style-type: none"> - assurer la viabilité de toutes les divisions - s'assurer que les médaillés potentiels participent aux Jeux - s'assurer qu'un nombre minimum de pays par région participent aux Jeux : Asie (6), Océanie (2), Amérique (9), Afrique (4) et Europe (20). 	5 athlètes femmes
TOTAL	Homme	155
	Femme	70
	Total	225

CALENDRIER DE QUALIFICATION

1er janvier 2010	Début de la période de prise en compte des performances des athlètes pour le classement paracyclisme UCI des nations « Combiné » Route et Piste des Jeux Paralympiques utilisé dans le calcul du classement des nations Route et Piste des Jeux Paracyclisme UCI le 31 décembre 2010.
31 décembre 2010	Fin de la période de prise en compte des performances des athlètes pour le classement paracyclisme UCI mondial individuel Route et Piste des Jeux Paracyclisme UCI
06 février 2012	Début de la procédure de demande d'invitation à la Commission bipartite
13 février 2012	Fin de la période de prise en compte des performances des athlètes pour le classement Paracyclisme UCI mondial individuel Route et Piste des Jeux Paralympiques utilisé dans le calcul du classement des nations « Combiné » Route et Piste des Jeux Paracyclisme UCI au 13 février 2012.



12 mars 2012	L'UCI informe par écrit les CNP du nombre de places de qualification attribuées et de positions « réservées » tiré des classements « Combiné » Route et Piste des Jeux Paracyclisme UCI
26 mars 2012	Les CNP confirment par écrit à l'UCI l'usage de leurs places de qualification et des positions « réservées » Date limite de dépôt des demandes d'invitation par la Commission bipartite à l'UCI
09 avril 2012	L'UCI confirme par écrit la réattribution des places de qualification non utilisées et remet les invitations de la Commission bipartite.
07 mai 2012	Date limite de réception par le Comité d'organisation Londres 2012 des formulaires de demande d'accréditation remis par les CNP
25 juin 2012	Date limite de réception par le Comité d'organisation Londres 2012 des formulaires d'inscription sportive remis par les CNP

DATES / PROCÉDURE DE CONFIRMATION DES PLACES DE QUALIFICATION

Le 26 mars 2012 au plus tard, chaque CNP doit confirmer par écrit (les fax et e-mails sont acceptés) à l'UCI combien de places de qualification allouées ils vont utiliser. Les CNP qui n'auront pas répondu à cette date perdront leurs places de qualification et l'UCI pourra les réattribuer.

Le 9 avril 2012 au plus, l'UCI confirmera par écrit la réattribution de toutes les places de qualification non utilisées.

Le 9 avril 2012 au plus tard, le nombre de places de qualification accordées à chaque CNP pour les Jeux Paralympiques de Londres 2012 sera officiellement annoncé. Tout CNP qui n'utilise pas toutes les places de qualification qui lui ont été attribuées s'expose à des sanctions du CIP et de l'UCI.

RÉATTRIBUTION DES PLACES DE QUALIFICATION NON UTILISÉES

Toute place de qualification non utilisée par un CNP sera réattribuée selon la méthode d'attribution par invitation de la Commission bipartite.

FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES SPORTS PARALYMPIQUES (IPSF)

Union cycliste internationale (UCI)

Téléphone : +41 24 468 58 11

Chantale Philie

Fax : +41 24 465 58 12

Coordinateur UCI Paracyclisme

E-mail : chantale.philie@uci.ch

Ch. De la Melée 12

1860 Aigle, Suisse



**JEUX PARALYMPIQUES LONDRES 2012
CYCLISME (PISTE & ROUTE) LISTE DES ÉPREUVES RÉCOMPENSÉES PAR UNE
MÉDAILLE**

ÉPREUVES (20)	HOMMES (11)	FEMMES (8)	MIXTE (1)
PISTE	C 1-2 kilo C 1-2 poursuite C 3 kilo C 3 poursuite C 4 kilo C 4 poursuite C 5 kilo C 5 poursuite B kilo B poursuite B-sprint	C 1-3 500m C 1-3 poursuite C 4 500m C 4 poursuite C 5 500m C 5 poursuite B kilo B poursuite	C 1-5 sprint par équipe
ÉPREUVES (30)	HOMMES (16)	FEMMES (11)	MIXTE (3)
ROUTE	H 1 Course en ligne H 1 Contre la montre H 2 Course en ligne H 2 Contre la montre H 3 Course en ligne H 3 Contre la montre H 4 Course en ligne H 4 Contre la montre C 1-3 Course en ligne C 1-2 Contre la montre C 3 Contre la montre C 4-5 Course en ligne C 4 Contre la montre C 5 Contre la montre B Course en ligne B Contre la montre	H 1-3 Course en ligne H 1-3 Contre la montre H 4 Course en ligne H 4 Contre la montre C 1-3 Course en ligne C 1-3 Contre la montre C 4-5 Course en ligne C 4 Contre la montre C 5 Contre la montre B Course en ligne B Contre la montre	H 1-4 Relais par équipe T 1-2 Course en ligne T 1-2 Contre la montre*

* Épreuve à facteurs



ANNEXE 1 - CLASSEMENT « COMBINÉ » ROUTE ET PISTE DES JEUX PARACYCLISME UCI

Dans le classement « Combiné » Route et Piste des Jeux Paracyclisme UCI seront cumulées les épreuves de 2010, 2011 et 2012, comme indiqué ci-dessous. Au terme de ces épreuves, le meilleur athlète de chaque division et de chaque sexe cumulera des points pour son pays, pour la route et pour la piste séparément, points qui seront ensuite ajoutés dans un classement des nations « Combiné » Route et Piste des Jeux, par sexe

- Championnats du monde Paracyclisme sur route et sur piste UCI 2010 – Cali Colombie
- Coupe du monde Paracyclisme sur route UCI 2010 (les deux meilleurs résultats de deux régions différentes)
- Championnats du Monde Paracyclisme UCI 2011 – Roskilde Danemark
- Coupe du monde Paracyclisme sur route UCI 2011 (les deux meilleurs résultats de deux régions différentes)
- Coupe du monde Paracyclisme sur piste UCI 2011-12 (les deux meilleurs résultats de deux régions différentes)
- Championnats du Monde Paracyclisme sur piste UCI 2012 – Lieu à définir
- 2011 - Trois meilleurs résultats de chaque région aux épreuves P1 de paracyclisme sur route